

REGLEMENT DU TOURNOI DE NOUZONVILLE

Dimanche 2 juin 2019

Article 1 – Le CTT NOUZONVILLE organise le **dimanche 2 juin 2019** un événement sportif de tennis de table **non homologué** ouvert à tous les joueurs/joueuses licenciés FFTT et non licenciés.

Article 2 – Le tournoi se déroulera sur 16 tables à cette adresse :

**COSEC
Rue du Pont de Pierre
08700 NOUZONVILLE**

Article 3 – Il comportera les tableaux suivants :

Tableaux	Désignation	Prix	Horaire
A	< 900 points	5 €	8 h 30
B	< 1500 points	5 €	9 h 30
C	< 1200 points	5 €	10 h 30
D	< 1800 points	5 €	11 h 30
E	TC mixte	5 €	13 h
F	Doubles	5 €	14 h

Pointage des joueurs **30 minutes** avant l'horaire de début des tableaux.

Article 4 – Les droits d'engagement sont fixés à 5 € pour un tableau et 8 € pour deux tableaux.

Article 5 – Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans la limite de **deux tableaux**. Il aura la possibilité de s'inscrire **dans un troisième tableau**, le F « Doubles » sur place.

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Un minimum de 8 joueurs est requis.

Article 6 – Suivant les règles de la FFTT, les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés dans le partie honneur du tableau et le 3^{ème} sera automatiquement dans la partie console du tableau ensuite éliminations directes.

Article 7 – Les inscriptions des doubles se feront sur place (2€ par joueur). Tirage au sort des paires avec un maximum de 2600 points cumulés.

Article 8 – La tenue sportive est de rigueur.

Article 9 – Les balles **plastiques** agréées de couleur **blanche** seront fournies par le club.

Article 10 – Le tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des joueurs et joueuses.

Article 11 – Le juge arbitre sera :

**Dominique VAUCOULEUR (JA3)
& Assisté par Brice Wilmet**

Article 12 – Le tirage au sort aura lieu 15 minutes avant le lancement du tableau.

Article 13 – Le Juge Arbitre se réserve le droit d'exclure un joueur ou joueuse ayant un comportement non sportif à la table ou en dehors.

Article 14 – Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 15 – Fin des inscriptions le Samedi 01 Juin 2019 12h. Inscriptions par téléphone, par e-mail ou directement via l'événement facebook.

- facebook : événement disponible sur la page facebook du club (ctt nouzonville)

- par email à : cttnouzonville@gmail.com

- par téléphone : 06.65.71.39.41

- via le formulaire suivant : <https://forms.app/bricew/tournoi-nouzonville/>

Article 16 – L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

Article 17 – La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.